

# Numériser le territoire

## L'Atlas du patrimoine sur Culture.fr

« En moins d'une décennie nous sommes passés de la circulation des représentations, c'est-à-dire de la carte toute faite, à la circulation des informations à partir desquelles sont faites les cartes<sup>1</sup>. »

L'Atlas de l'architecture et du patrimoine, initié par le ministère de la Culture et de la Communication (DAPA), tend à rassembler virtuellement toutes les informations relatives au patrimoine sur un territoire donné. Il constitue une ressource documentaire en ligne pour laquelle l'accès géographique et la restitution cartographique sont privilégiés. Il contribue à la numérisation du territoire, et en restitue une vision partagée. Cet atlas est conçu pour faciliter la gestion du patrimoine, agréger des données, en assurer la pérennité, les partager avec les partenaires du ministère de la Culture pour la gestion et l'aménagement du territoire, et les rendre accessibles au public, notamment sur Internet. Il s'agit, à l'heure du tout numérique et de la multiplicité des contenus sur les réseaux, de proposer une démarche cohérente et raisonnée en matière d'information patrimoniale géoréférencée.

L'atlas contribue à la modernisation du service public par l'utilisation de l'information géographique. C'est un outil de « porter à connaissance », qui répond à des obligations réglementaires de publication, par la mise en forme structurée et normalisée de données patrimoniales à portée réglementaire.

Il contribuera, dès son ouverture, au Géoportail ([www.geoportail.fr](http://www.geoportail.fr)) ainsi qu'au Géocatalogue ([www.geocatalogue.fr](http://www.geocatalogue.fr)), eux-mêmes en cohérence avec les préconisations de la directive européenne Inspire ([www.ec-gis.org/inspire](http://www.ec-gis.org/inspire)).

### Contenu

L'atlas se décline de la plus grande à la plus petite échelle : du territoire national au bâtiment. Il consigne des éléments qui impliquent l'usage d'échelles de territoire appropriées : administratives, de territoire (ville, communautés de communes, pays, parcs naturels régionaux, aire d'appellation contrôlée...), ou pertinente pour l'information traitée. Il peut même s'abstenir d'échelle pour des représentations schématiques ou modèles graphiques. L'atlas rassemble des cartes de prescriptions

où sont localisées protections, servitudes et règlements : monuments historiques et leur périmètre de protection, secteurs sauvegardés, zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, et zonages de présomption de prescription archéologique. Il rassemble des cartes où sont localisées les entités patrimoniales ou culturelles documentées, des cartes thématiques ou de synthèse.

### Architecture technique<sup>2</sup>

Une plate-forme cartographique nationale, accessible via le portail Culture.fr du ministère de la Culture et de la Communication, permet la gestion, la consultation cartographique et l'échange des données géographiques patrimoniales.



La recherche dans l'atlas, basée sur les métadonnées et non les données, se fait en texte libre, ou selon une emprise géographique ou une thématique. On peut covisualiser des données géographiques provenant de différentes sources, afficher, composer et enregistrer des cartes, télécharger des données.

Le respect des normes d'interopérabilité<sup>3</sup> et des normes européennes sur les métadonnées facilite la superposition de données extérieures à l'atlas.

L'outil de saisie des métadonnées est GéoSource<sup>4</sup>. Des modèles assurent un mécanisme de saisie. L'atlas fédère tous types de données (Shapefile, XML, références géographiques, données « statiques »). Des préconisations ont été définies en vue d'un traitement coopératif et normalisé de l'information par les contributeurs.

Ainsi, cet atlas fédère l'accès aux ressources géographiques sur le patrimoine matériel ou immatériel français. Afin d'aider l'internaute, des atlas thématiques sont aussi proposés (atlas des grottes ornées, cartographie des grands

ensembles du patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle).

Il contribue à l'enrichissement des données géographiques et offre une lecture du territoire innovante. Interopérable avec d'autres portails, il participe à des problématiques communes en Europe.

**Geneviève Pinçon**

Ministère de la Culture et de la Communication  
(Direction de l'architecture et du patrimoine)

1. In norme ISO 19113 : L. Coudercy, M.-F. Tosser, P. Lagarde, *Géosource, introduction aux métadonnées* :

<http://admisource.gouv.fr/projects/geocatalogue> (rubrique « fichiers »).

2. Cette application a été réalisée pour le ministère par le BRGM, SILOGIC et GEOSIGNAL.

3. ISO 19115 (et ISO 19139) pour la représentation des métadonnées, OGC:WMS (Web Map Service) pour la diffusion des données géolocalisées sous forme de cartes, OGC:CSW envisagé dans une version ultérieure du produit

4. [https://adullact.net/frs/?group\\_id=561](https://adullact.net/frs/?group_id=561)

### Digitising the regions: architecture and heritage atlas on Culture.fr

Created by the Architecture and Heritage Department of the Ministry of Culture, the architecture and heritage atlas is a tool for the collection, communication and sharing of knowledge on ethnographic, archaeological, architectural, urban and rural heritage in the form of maps and plans. It is accessible to the public via the Internet and offers a geographic and/or themed search facility, the co-display of data, map publishing, and the downloading of data and metadata. Both professionals and the general public will have access to detailed information on the heritage of the region in which they live and work. Designed to be compatible on other portals such as Géoportail, it helps develop our knowledge of specific targeted areas.

### Digitalisierung von Immobilien: der Atlas für Architektur und Liegenschaften zu Culture.fr

Der durch die Direktion für Architektur und Kulturerbe des Ministeriums für Kultur und Kommunikation ins Leben gerufene Atlas für Architektur und Kulturgut ist ein Hilfsmittel, um das ethnographische, archäologische, architektonische, städtebauliche und ländliche Kulturgut in Form von Karten und Plänen aufzuarbeiten, zu verbreiten und Wissen in diesem Bereich zu vermitteln. Er steht der breiten Öffentlichkeit über das Internet zur Verfügung und bietet eine geographische und/oder thematische Suche, die gemeinsame Anzeige von Daten, die Ausgabe von Karten und den Download von Daten und Metadaten. Ganz gleich, ob die Internetnutzer die Daten beruflich oder privat verwenden, sie erhalten ausführliche Informationen über die kulturelle Entwicklung in ihrem unmittelbaren Umfeld. Dieses Portal, das auf Interoperabilität mit anderen Portalen, wie etwa Géoportail, ausgelegt ist, leistet einen Beitrag zur Wissensenerweiterung hinsichtlich spezifischer territorialer Einflüsse.